NOTICE

SUR

FRANÇOIS QUESNAY

BR 563

APPENDICE

1902

Cette Notice est pour faire suite au Livre d'Or de François Quesnay et aux Mémoires de la Société Archéologique de Rambouillet (Tome XIV) — 1900.

En 1866, l'Économiste *de Laboulaye*, faisait des conférences appréciées à la société Franklin et au nom de la Société d'Économie politique, sur *François Quesnay*; en 1869, M. *Morize* dans l'Annuaire de Seine-et-Oise attirait, de nouveau, l'attention sur lui, puis plus tard M. *F. Dreyfus*, Député, au Comice agricole de S.-et-O., puis encore M. *Besnard*, alors Député, dans une réunion à Montfort-l'Amaury. En 1885, M. le *Comte de Dion*, Président de la Société Archéologique de Rambouillet, réunissait des matériaux importants sur François Quesnay. En 1887, M. *Maurion de Laroche* faisait, sur ce sujet, une publication; M. *Schelle*, donnait en 1888 son important volume Dupont de Nemours et l'École des physiocrates où il faisait une large place à Quesnay; le *Dr A. Oncken*, professeur d'Économie politique à l'Université de Berne, publiait un volume de 800 pages qu'il donnait à la mairie de Méré où le portrait à l'huile de Fr. Quesnay avait déjà été donné par M. *Prieur*, de Blainvilliers, (commune des Mesnuls). En 1897 et 1898 M. Lorin montra « La Fortune et la Noblesse de François Quesnay. »

M. R. Allain, faisait traduire en français les documents postérieurs du Dr Oncken et les remettait à M. *Lorin* ainsi que tous les actes qu'il avait réunis à Méré, à Versailles et à Paris comme l'avait déjà fait M. le Comte de Dion. M. *Grave*, de Mantes, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts publiait aussi le fruit de ses recherches et en 1891 M. *Coüard*, archiviste du département, les siennes, etc., etc.

Quant à l'**origine de l'Érection à Méré** (et non pas à Montfort-l'Amaury comme on y avait pensé un moment) **du Monument de François Quesnay**, on peut dire que celui-ci fut dû exclusivement à l'initiative spéciale et très active de la *Société populaire d'Enseignement du canton de Mont-fort-l'Amaury*, secondée par la *Société d'Économie politique de Paris*, avec son Président M. *Fr. Passy*, et son dévoué secrétaire perpétuel M. *Courtois*. Ce fut M. Eugène Allain, Procureur de la République, qui reconnut le portrait de Fr. Quesnay à la mairie de Méré et M. René Allain qui sollicita ensuite du

Président honoraire de ladite Société, son vénérable père, et de M. H. *Cousturier*, Président effectif de la même Société, maire d'Autouillet, délégué cantonal, l'établissement d'un pareil monument à Méré. Il n'ignorait pas déjà, après avoir correspondu, que les deux frères *Quesnay de Beaurepaire* étaient les arrière-descendants du grand économiste et que M. le Préfet du département de Seine-et Oise comme le Député de l'arrondissement de Rambouillet voulaient bien donner l'appui de leur haute autorité à ce projet. Entre temps, M. Vian, député, avait fait reproduire sur cuivre avec le texte et les attributs, la belle gravure du Dr Franciscus Quesnay. De son côté, M. *J. Allain-le-Canu* avait fait exposer à Paris, au salon annuel de peinture et de sculpture le buste projeté du monument de Fr. Quesnay.

Présentement, nous ajoutons comme errata, cet appendice nécessaire au tome XIV des Mémoires de la Société Archéologique de Rambouillet.

R. Allain.

A propos de la paroisse de Méré (Archives de l'Administration des Cultes) il faut ajouter qu'à la suite du décret impérial du 30 septembre 1807 sur l'état des succursales et de celui du 28 août 1808 sur leur organisation et leur circonscription, le hameau de Méré fit partie de la paroisse succursale de Mareil-le-Guyon, puis le 29 décembre 1810, « la succursale établie dans la commune de Méré est supprimée et réunie à la cure de Montfort. »

Le 30 août 1820, « le chef-lieu de la succursale de Thenville est transféré dans la commune de Méré ». Enfin, disons qu'en 1901, Méré compte 411 habitants, un territoire de 1,058 hectares et des recettes et dépenses ordinaires s'élevant pour le budget de la commune à la somme de 8.050 francs. Telle est l'addition qu'on doit ajouter à la page 65 des mémoires ainsi parus, puis les ci-jointes aux pages suivantes pour le complément nécessaire.

Ainsi, Guillaume Quesnay, laboureur, fut *marié en secondes noces à Catherine de la Noue*. Jacqueline Deshayes, épouse en secondes noces de Nicolas Quesnay, mourut le 16 juin 1670 de paralysie. L'acte de mariage du second Nicolas Quesnay, conservé à la mairie de Méré, est complètement illisible,

malheureusement, ainsi l'a montré le dévoué secrétaire de la mairie, M. Crété. Le deuxième enfant, Nicolas, né le 14 avril 1684, décéda *le 7 octobre 1685*; le troisième fut baptisé le 16 avril 1687. Le 4e enfant des parents de notre François Quesnay, fut une fille Marguerite.

« *Le onzième jour d'avril 1688* a été baptisée par moi, prêtre-« vicaire de Méré soussigné, Marguerite Quesnay, fille de « Nicolas Quesnay et de Louise Giroux, sa femme. Le par-« rain, Denis Reverend, la marraine, Marguerite Giroust qui « a imposé le nom, laquelle a déclaré ne savoir signer, le « parrain a signé avec Claude Bercher qui a signé. Signé : « Reverend, Bercher, Parent. »

De *1683 à 1688*, de même qu'en *1695*, les actes de baptême ne donnent aucune qualification au père de François Quesnay.

L'acte de décès de Marguerite, au contraire, lui attribue celui de garde-plaine de sa M. Ont signé cet acte à la fin : *Quesnay, Gilles, Etasse, Reverend et Parent.*

Le 6e enfant François (premier du nom) était baptisé le 3 mai 1691, mais ses parents le *perdirent le 21 août 1693*.

Le 7e enfant est Catherine-Antoinette, née le 8 février 1693 (Œuvres de Quesnay, page 13, par Dr A. Oncken, professeur d'économie politique, Recteur de l'Université de Berne).

Le 8e enfant naît le 4 juin 1694, et fut baptisé le 20 juin, c'est le second François, notre **François Quesnay**.

Moins d'un an après, *le 22 mai 1695*, vient au monde Marie qui meurt en nourrice le 1er décembre suivant, à *Galluis*, paroisse voisine, mais est inhumée à Méré.

Le *18* septembre 1696, baptême de Marie-Anne, dixième enfant, inhumée plus tard, le *30 octobre 1718*.

Deux filles naissent, l'une, *Anne-Marguerite*, inhumée le 7 juillet 1701 : « L'an 1701 et le 7e jour du mois de juillet, est « décédée Anne Quesnay, fille de Nicolas Quesnay, laboureur « et de Louise Giroux, demeurant en cette paroisse et aussi « inhumée dans cette église où nous l'avons portée avec les « cérémonies accoutumées en présence de Nicolas Quesnay « et de Claude Bercher qui ont assisté à la sépulture et ont « signé le présent acte. Signé : Bercher, Dufour, Quesnay. »

L'autre fille, la dernière, *Marguerite Quesnay*, née le 4 mai 1700, est décédée le 20 mai à Boissy-sans-Avoir, dans la paroisse de sa mère : « Ce 20 may 1700 par moy Curé sous-

« signé, fut inhumée Marguerite, fille du légitime mariage de « Nicolas Quesnay, laboureur et Louise Giroux, de la paroisse « de Méré, âgée d'environ 15 jours, étant en nourrice chez « Jacques *Collet*, vigneron. Présents : ledit Collet et Margue- « rite Giroux, femme de Nicolas, Egasse, fermier des prés « qui ne savent signer de ce requis. Charbonneau. »

Le parrain de Marguerite avait été Gilles Pichot, *charretier* chez ledit Quesnay, la marraine Marguerite *Chevallier* (et non pas Chancellier, comme le portent à tort lesdits mémoires), servante chez ledit Quesnay. Signé : *Dufour*.

Le *20* mai 1700, après les décès qui l'avaient diminuée, la famille de Nicolas Quesnay et de Louise Giroux comptait encore *cinq* enfants, deux garçons et trois filles (Marguerite, la 4e fille, *était décédée*).

De *1689 à 1694* inclus, le nom de Nicolas Quesnay est suivi de la qualification de Receveur de l'Abbaye de Saint-Magloire de Méré; à partir de 1695 jusqu'en *1707*, inclus, il est qualifié laboureur.

L'acte de décès de 1707 de Nicolas Quesnay, père de l'illustre François Quesnay, demande à être rectifié dans l'important travail des Mémoires, tome XIV, de la façon suivante quant aux noms propres : Andry au lieu d'André, Faullain au lieu de Feuillet, ainsi, ont signé : « Joseph Andry, Louis Faullain, Le « Signeure, Collin, B. Giroust, Egasse, Langlois, Grimaux, « Quesnay, de Folleville. » (Archives de la mairie de Méré.) Plus loin, il faut lire encore : « Ch. *Got* (et non Fot), curé « d'Auteuil; Quesnay et *non P.* Quesnay; effacer Guillois. « (Archives de la mairie d'Auteuil.) »

Dans l'acte de mariage des époux Lefebvre, le 26 septembre 1713, il faut rétablir : « Je soussigné, Jean Lefebvre, curé de Saint-Léger, ai fait la célébration dudit mariage, *du consentement de M. le Curé de Méré, en recevant des parties leur consentement mutuel*..... et ainsi les noms de *Gasneau* et *Guillois*, et plus loin : Il perd son frère Nicolas, établi marchand à Montfort, qui y meurt le 31 décembre *1713*, âgé de 26 ans, et *est inhumé à Méré le 1er janvier 1714*. (Actes de l'état-civil de Saint-Léger-en-Yveline et de Méré).

A Orgerus, où François Quesnay apprit ses premières notions de médecine chez un artisan chirurgien rebouteur, et qui est située à trois lieues de Méré, se trouvait alors Pierre de Malfilatre, Procureur fiscal et Receveur (1703-1740),

Me Gille, notaire et Madeleine Manel qui ont pour parrain de leur fille (1702) Me Bernard Castel, secrétaire de M. le Président De Maison et pour marraine Marie, Bernarde Pastet. Signé : Me Pierre Joron, Intendant de *M. de Brujelone*, Dame Behoult, Jean Castel, huissier royal. La recette et le notariat d'Orgerus passèrent par la suite, sous le règne du Roi Louis-Philippe, dans la commune voisine de Garancières.

Le 22 novembre 1717 naissait à François Quesnay un premier enfant qui *épousa le 17 octobre 1747 Marie-Catherine, Robertine d'Eguillon.*

Le 10 janvier 1728, François Quesnay fait baptiser un troisième enfant, nommé François-Pierre Quesnay. Le 9 février 1728, au mariage de sa fille Marie, auquel François Quesnay ne put assister, comme il est dit (François Quesnay à Mantes, tome XIV, des Mémoires de la Société Archéologique de Rambouillet) signèrent, entre autres, Jacques *Vissier* et de Folleville.

Notons enfin que Prudent-Louis-Adrien-Aubéry Du Boulley, arrière descendant de François Quesnay a été promu Chef de de bataillon et réside (1901) comme Commandant de recrutement à Cherbourg (département de la Manche).

L'Académie des siences et belles lettres de Lyon, fondée en 1724 par le duc de Villeroy, compta Molière, Louis Racine et Voltaire; Quesnay y fut admis. De Villeroy était gouverneur de Lyon ; Quesnay l'accompagna dans cette ville quand celui-ci prit possession de son gouvernement; il y resta du 15 février 1735 jusqu'en février 1737. C'est à Lyon, que François Quesnay écrivit (1736) l'*Essai physique sur l'économie animale*. Nous devons quelques-uns de ces détails à l'obligeance de M. Bleton, Secrétaire-Directeur du Palais des Beaux-Arts et Vice-Président de la Société d'Economie politique et sociale de Lyon ; M. Bléton a publié notamment une brochure sur Molière à Lyon. M. Puppin, le bienveillant secrétaire de la Faculté de médecine de Paris, nous a indiqué et permis de prendre dans le dictionnaire de Dechambre le texte latin du diplôme de docteur en médecine de Quesnay que nous avons transmis à M. Lorin, qui l'a reproduit dans les mémoires pré cités.

De même, nous avions indiqué après recherches vaines à la bibliothèque administrative de la ville de Paris, mais plus heureuses à la Librairie Firmin Didot, qu'une rue Quesnay

avait subsisté pendant dix ans vers 1880, à côté de celles de Turgot et de Say, dans le IXe arrondissement de Paris.

Récapitulons : Quesnay a passé à Méré, 16 années de son existence (1694 à 1710) ; — à Ecquevilly, 1 an (1710 à 1711) ; — à Paris, 6 ans d'abord (1711 à 1717) ; — à Orgerus, 1 an (1717) ; — à Mantes, 16 ans (1718 à 1734 ; — à Lyon, 2 ans (1735 à 1737) ; — à Paris, de nouveau, 13 ans (1737 à 1749) ; — à Versailles, 25 ans (1749 à 1774).

François Quesnay a écrit en 1730 ses observations sur les effets de la saignée, en **1749** l'*Histoire de l'origine et des progrès de la chirurgie*. C'est aussi en 1749 qu'il publia son *Traité sur la gangrène* après le *Traité sur la suppuration* qui est de 1745 et avant le *Traité sur les fièvres continues* de 1753. Sa remarquable préface des Mémoires de l'Académie de chirurgie est de 1735 (Pierre Larousse, Dictionnaire universel 1875).

L'*Académie royale de chirurgie* prit naissance en 1731 du Collège de chirurgie, situé rue des Cordeliers et fut réunie en 1794 à la Faculté de médecine et devient l'Ecole de santé. Une ordonnance royale du 20 décembre 1820 crée l'*Académie de médecine*, définitivement organisée par celles des 28 octobre 1829 et 20 janvier 1835 ; elle continue les travaux de la Société royale de Médecine et de l'Académie de Chirurgie qu'elle a remplacée ; son siège est rue Bonaparte ; une Société libre de Chirurgie est constituée à côté, rue de Seine, et conserve le portrait de François Quesnay, jeune, en gravure tandis que la Faculté de médecine, boulevard Saint-Germain, possède une vieille toile du Dr François Quesnay.

C'est à Versailles que mourut François Quesnay, comme en fait foi l'acte de décès qu'a bien voulu nous donner M. Josse, secrétaire de la mairie. Malheureusement aucune trace ne reste plus de la tombe de Quesnay et il n'a pas été possible de retrouver dans l'ancienne église de Versailles, Notre-Dame, (cathédrale autrefois, puisque l'église Saint-Louis fut construite et érigée en cathédrale sous Louis XV), aucune inscription le concernant. Peut-être des chercheurs nouveaux et des savants mieux inspirés seront-ils plus heureux pour l'avenir ?

Beaugency, Imp. Laffray fils & gendre.